



Comment formuler des acquis d'apprentissage : Synthèse

1. Acquis d'apprentissage et acquis d'apprentissage visé :

- Revoir la vidéo Les acquis d'apprentissage visés (AAV) et pourquoi les définir.
- Un acquis d'apprentissage visé (AAV) décrit ce qu'un apprenant doit normalement être capable de « faire » à un moment précis de son parcours d'apprentissage, par exemple
 - o à l'issue du programme (complet) de formation, le cursus (AAV terminaux)
 - o à l'issue de toutes les UE d'une matière/discipline du programme
 - o à l'issue d'une UE particulière du programme
 - o à l'issue d'une séance de TD d'une UE du programme
 - o à l'issue d'une partie d'une séance de TD d'une UE du programme

Un acquis d'apprentissage visé définit donc ce qu'un apprenant doit normalement être capable de « faire » à l'issue, au terme d'une activité d'apprentissage ou d'une séquence d'activités d'apprentissage.

2. Un exemple d'AAV

 À l'issue de la 2^e année du programme d'études de ..., chaque étudiant sera capable de résumer correctement, en français, par écrit, en moins de 30 min et sans aide extérieure, les idées principales contenues dans un texte scientifique ou technique de moins de 3 pages, non traité précédemment, écrit en anglais et traitant d'un sujet abordé précédemment durant les études.

Correctement =

- o aucune idée importante du texte original n'est omise du résumé
- o chaque idée présentée dans le résumé figure dans le texte original
- o chaque idée est présentée de manière synthétique et reflète correctement le contenu du texte
- le cheminement logique entre les idées apparaît clairement et correspond au texte
- o l'orthographe et la grammaire sont correctes.

3. La formulation d'AAV

- L'utilisation d'un canevas standardisé est souhaitable pour s'assurer de ne rien oublier, pour guider la conception des activités/dispositifs d'apprentissage et pour faciliter la conception de dispositifs d'évaluation :
 - a) spécifier le **public** visé (sauf si évident)
 - b) spécifier le **moment** dans l'apprentissage lorsque les objectifs devront être atteints, au terme d'une période d'apprentissage (à l'issue de...)
 - c) décrire le **comportement** visé en utilisant un **verbe d'action** centré sur l'apprenant et en spécifiant le **contenu** sur lequel porte l'action *(les étudiants seront capables de ...)*
 - d) décrire le **contexte**, les **conditions**, les **situations**, les **circonstances** dans lesquels l'action devra pouvoir être effectuée
 - e) indiquer le **niveau de performance** attendu.



- Pour le point c), le choix du verbe utilisé revêt une importance capitale :
 - o il faut que ce soit un verbe qui décrit ce que l'apprenant est (ou sera) capable de « faire » → un verbe d'action ;
 - o il faut qu'il soit possible d'observer que l'apprenant est (ou pas) capable de « faire » ce qui est indiqué : verbe observable ;
 - cela exclut des verbes tels que « connaître », « savoir », « maîtriser »,
 « comprendre », « appréhender », « avoir appris » ;
 - o il faut également éviter des verbes pouvant être interprétés de différentes manières (ambiguïté) tels que « identifier », « interpréter », « analyser » ; on est en droit de se demander ce que sont les résultats d'une action décrite par de tels verbes (que sera-t-on en mesure d'observer ?).
- Pour le point d), le contexte, il est souvent utile de préciser explicitement
 - o ce qui est donné
 - o ce qui est demandé, attendu.

4. Les taxonomies dans les différents domaines

- Les AAV concernent différents domaines
 - o Cognitif (exemple : être capable de comparer et de choisir entre deux méthodes)
 - o **Psychomoteur** (exemple : être capable d'utiliser correctement un appareil)
 - o **Socio-affectif** (exemple : être capable de mener une discussion dans un groupe)
 - Métacognitif / réflexif (exemple : être capable d'expliquer ses propres erreurs)
- Dans chacun de ces domaines, des auteurs ont défini des taxonomies qui présentent différents niveaux de performance avec des exemples de verbes susceptibles d'être utilisés pour chacun de ces niveaux :
 - o **Cognitif**: taxonomie de Bloom, taxonomie de Bloom revue par Anderson
 - o **Psychomoteur**: Taxonomie de Daele et Simpson
 - o Socio-affectif: Taxonomie de Krathwohl
 - o Métacognitif / réflexif : Taxonomie de Brown
- Exemple : la taxonomie de Bloom révisée par Anderson pour le domaine cognitif :

1. Reconnaître	2. Comprendre	3. Appliquer	4. Analyser	5. Évaluer	6. Créer
Je sais de quoi je parie	Je sais en parter	Je sais faire	Je sais choisir	Je sais apprécier	Je sais concevoir
Oonnaître- Décrire Définir Distinguer Écrire Énumérer Formuler Identifier Lister Mémoriser Nommer Rappeler Répéter Reproduire Souligner	Classer Décrire Démontrer Discuter Donner un exemple Expliquer Illustrer Interpréter Observer Reconnaître Reformuler Traduire	Adapter Appliquer Choisir Construire Développer Employer Exécuter Faire Manipuler Organiser Réaliser Résoudre des problèmes Traduire Utiliser	Analyser Argumenter Arranger Catégoriser Comparer Déterminer Diagnostiquer Différencier Discerner Examiner Explorer Intégrer Organiser Rechercher Spécifier Structurer Tirer une conclusion Trouver	Choisir Comparer Contrôler Critiquer Estimer Évaluer Faire des hypothèses Juger (à l'aide de critères) Justifier une décision Normaliser Prédire Sélectionner Tester Valider	Assembler Composer Concevoir Créer Générer Imaginer Inventer Planifier (une campagne de communication) Produire Proposer Réorganiser







5. Les « compétences transversales »

- Correspondent à ce qui est attendu d'un certain niveau/d'un certain type de formation (licence, master, DUT, ...), indépendamment de la discipline/de la spécialisation
- Sont souvent des objectifs d'apprentissage / de perfectionnement visés spécifiquement par des activités d'apprentissage de type « projet ».
- Exemples :
 - o apprendre de façon autonome
 - o collaborer en équipe
 - o faire preuve d'esprit critique
 - o faire preuve de créativité
 - o agir en professionnel
 - o agir de manière éthique
 - o faire preuve d'initiative
 - o identifier et gérer les risques
 - o ...
- Les « compétences transversales » doivent être opérationnalisées en collections d'AAV observables → un exemple :

Faire preuve de créativité = être capable

- de générer de nombreuses idées pour aborder un problème, pour interpréter une situation, pour atteindre un objectif
- o d'adopter aisément différents points de vue
- de combiner des idées de manière originale, différente de ce qui est proposé habituellement
- de formuler/identifier des liens non immédiatement apparents
- o d'identifier et de choisir des idées / pistes prometteuses
- o de traiter des paradoxes et des contradictions
- 0 ...

6. Pour une UE, des AAV bien formulés sont :

- Articulés au référentiel décrivant le profil de sortie du diplômé : en cohérence avec la contribution de l'UE au référentiel des AAV terminaux du programme.
- Compréhensibles par les différents acteurs dont les étudiants et les collègues.
- Univoques : éviter l'utilisation de termes ambigus ou trop vagues.
- <u>Cohérents</u> avec les dispositifs d'apprentissage et d'évaluation.
- <u>Atteignables par l'étudiant</u> en regard des activités d'apprentissage proposés aux étudiants dans l'UE.
- <u>Évaluables</u>: circonscrits, observables et mesurables dans les dispositifs d'évaluation. Veiller au bon choix du verbe: domaine d'apprentissage (cognitif, socio-affectif, psychomoteur) et degré de maîtrise. Veiller à bien spécifier la situation, les conditions.
- Réalistes compte tenu des ressources disponibles et des acquis des étudiants.
- En nombre limité : aller à l'essentiel.





